



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du 30 juin 2022

Présents : Marc Touchet (Président), Edouard Delamotte, Daniel Durand, Raymond Fournel, Alexandre Gougnard, Pascal Poidevin, Bertrand Voisin

Visio : Patrick Leiritz, Pierre Micheau

Excusés : Sébastien Cornec, Claude Delforge

Assiste : Brendan Barrau (Visio)

Début 09H00

INTERVENTION DU PRESIDENT MARC TOUCHET

Marc Touchet remercie les membres présents à cette réunion et indique que Messieurs Patrick Leiritz et Pierre Micheau participeront à cette réunion par Visio conférence.

Marc Touchet excuse Sébastien Cornec et Claude Delforge.

Il prévient que Me Dousset du cabinet Ellipse rejoindra la Visio conférence à 9h45 pour évoquer son intervention lors des ateliers, que Kévin Morlinghem parlera d'un dispositif fédéral en début d'après-midi, et que Philippe Diallo Vice-Président de la FFF rejoindra en présentiel la réunion pour parler de son intervention lors du Congrès.

1. Retour sur l'Assemblée Fédérale

Marc Touchet rappelle qu'il n'avait pas pu s'y déplacer et donne la parole à Edouard Delamotte, co-organisateur de ces 2 Assemblées Générales qui se déroulaient à Nice : le 15 juin AG de la LFA et le 16 juin pour l'AG de la FFF.

Edouard Delamotte indique que les retours rapportés évoquent une organisation de qualité sur les deux journées.

L'ensemble du Comité souligne et se félicite de l'annonce des 101 millions d'euros attribués par la fédération au Football Amateur.

2. Point sur les partenariats

Marc Touchet fait un point général sur les partenariats.

Raymond Fournel s'inquiète du peu de retour du partenariat avec CMC, dans la mesure où les chèques de 200€ attribués au président du district organisateur de la réunion de secteur, ne remontent pas jusqu'à l'ANPDF. Il conviendra d'en vérifier la bonne utilisation.

Bertrand Voisin indique que l'assurance Generali, branche sport, sera partenaire dans le cadre du prochain Congrès dans la mesure où la Ligue de Normandie est assurée auprès de Generali.

Il souligne que la réunion du comité directeur de vendredi matin se déroulera dans les locaux de Generali
Par ailleurs il est rappelé que la Mutuelle des Sportifs reste partenaire de l'ANPDF.

3. Modification des Statuts

Marc Touchet souhaite une dernière relecture sur les modifications statutaires qui seront proposées et votées en AG Extraordinaire.

Le Comité de l'ANPDF se met d'accord sur une version finale, laquelle sera adressées aux adhérents en même temps que l'ensemble des documents obligatoires et la convocation à l'AG.

Il est enfin décidé qu'Alexandre Gougnaud sera le rapporteur de ces modifications à l'AG et il est demandé à Brendan Barrau de préparer le diaporama en conséquence.

4. Comptes financiers 2021-2022

Raymond Fournel présente un état des comptes qui présente un déficit d'exploitation de près de 30k€, résultat déficitaire exclusivement dû à l'achat des Kits Golf foot en début de saison pour tous les Districts (opération dont le coût total se monte à 34k€). Cette situation était prévisible et volontaire. C'est l'action qui a fait le déficit.

Un point est fait concernant les remboursements opérés auprès des districts organisant des réunions de secteur : il est rappelé qu'un montant maximum de 1000€ est remboursé aux districts sur présentation d'une facture (exemple : repas des Congressistes).

5. Organisation du Congrès à Caen 9/10/11 septembre 2022.

Bertrand Voisin informe avoir envoyé l'invitation et le programme des 9/10 et 11 septembre 2022 pour les organisateurs, les congressistes et les accompagnant(e)s.

Le District du Calvados compte près de 30 réponses positives mais un travail de relance est à faire par tous les membres du Comité de l'ANPDF. La liste sera adressée par Bertrand Voisin pour suivre en temps réel les inscriptions et opérer ce travail de contact direct.

L'ANPDF a invité toutes les personnalités, et Marc Touchet demande à Brendan de se mettre en relation avec le District du Calvados pour lancer les invitations aux intervenants et partenaires, ainsi que Keryann pour son aide sur la Newsletter.

Un point est fait concernant l'organisation du vote électronique.

Concernant les cadeaux et les kakémonos : la mission est confiée à Claude Delforge.

Concernant les ateliers, après un nouveau tour de table, les 3 sujets à l'ordre du jour sont valides :

- **Management de l'ensemble des RH dans un District** (salariés et bénévoles) ; **intervenant : Florent Dousset**. Me Dousset rejoint la Visio conférence et il accepte d'intervenir en sa qualité d'expert. Il s'engage à nous adresser un déroulé sur juillet servant de base de discussion pour le Congrès.
- . L'ensemble du Comité le remercie pour son travail.
- **Bénévoles de demain et professionnalisation des instances** ; **intervenant : Philippe Diallo**. Le Vice-Président de la FFF est reçu en cours de réunion, et il se dit intéressé et heureux de pouvoir participer à cet atelier qui amène beaucoup de questions. Il dresse des constats partagés par les membres de l'ANPDF.

- **Point convention collective et évolution des accords salariaux a l'avenir : intervenant Christian Perdu.** Pascal Poidevin informe qu'il accompagnera le Secrétaire de l'AE2F Monsieur Christian Perdu pour cet atelier afin de délivrer les nouveautés et les explications de l'accord sur les salaires. Cet atelier permettra aussi de faire découvrir les missions de l'AE2F aux nouveaux Présidents.

Tous les participants au Congrès participeront aux 3 ateliers, lesquels dureront 45 minutes chacun. Les Districts seront divisés en 3, selon le seuil de licenciés auxquels ils appartiennent.

Concernant la feuille de route de l'ANPDF, il est décidé que cette partie sera présentée au cours de l'assemblée Générale par Marc Touchet et Pierre Micheau

Il est également demandé de construire l'ordre du jour et de l'envoyer au Comité pour validation.

6. Agenda 2022-2023

Les dates et lieux des réunions de secteurs sont retenues :

Secteur 1 :
3-4 février : Maine et Loire
12-13 mai : Eure

Secteur 2 :
14/15 octobre : Oise

Secteur 3 :
4-5 novembre : Alsace
Mi-mai : Vosges (Gérardmer)

Secteur 4 :
14/15 /16 octobre à Annecy

Secteur 5 :
30 septembre et 1^{er} octobre : Charente Maritime
20-21 janvier : Haute Pyrénées
17-18 mars : Aveyron
12-13 mai : Aude

Les dates des réunions de Comité de l'ANPDF sont fixées de la manière suivante :

Jeudi 25/08/2022	: Visio conférence	: 10h00-12h00
Jeudi 20/10/2022	:	09h00-16h00
Jeudi 15/12/2022	:	09h00-16h00
Vendredi 10/02/2023	:	09h00-16h00
Jeudi 20/04/2023	:	09h00-16h00
Jeudi 22/06/2023	:	09h00-16h00

Marc Touchet rappelle que cet agenda peut évoluer et que d'autres réunions peuvent être fixées si les sujets l'imposent.

7. Questions diverses

Kévin Morlinghem, salarié à la FFF, se présente quelques instants sur proposition de Edouard Delamotte, pour évoquer le sujet du « Club lieu de Vie », dispositif mis en place par la FFF. Le Comité de l'ANPDF le remercie pour son intervention.

Marc Touchet contactera Vincent Nologues, président de la LFA, afin de lui proposer une éventuelle intervention de la LFA sur ce dispositif lors des réunions de secteurs de l'ANPDF de la saison prochaine afin de communiquer et développer cette belle opération auprès de nos collègues qui contribue à la structuration des clubs.

La prochaine réunion de l'ANPDF sera organisée sous forme de Visio conférence le jeudi 25 aout de 10h00 à 12h00, laquelle devra valider l'ensemble des documents, et permettra d'échanger avec Christian Perdu de l'AE2F sur son intervention.

Un document retraçant les règles de fonctionnement interne sera à travailler lors de la saison prochaine.

Marc Touchet remercie une fois encore les membres du Comité pour leur implication cette saison à travers notamment les réunions de secteurs et auprès de nos adhérents, et se dit satisfait d'avoir des échanges de qualité qui valident le rôle de l'ANPDF pour le football amateur.

Fin : 16h